

Rapport sur la situation en Italie

(SUITE)

Nous avons vu que dans le processus de conversion du capitalisme italien vers le fascisme, les forces démocratiques et social-démocratiques ont joué un rôle important. Simultanément aux attaques brutales des escouades fascistes, la manœuvre se développait pour immobiliser les ouvriers, empêcher leur riposte violente, les canaliser vers l'appel à l'intervention du pouvoir étatique qui évoluait graduellement vers sa transformation fasciste. Les lois exceptionnelles de 1925 ouvrent la période de la domination totalitaire du fascisme : depuis la marche sur Rome d'octobre 1922 jusqu'à novembre 1925, pendant quatre années, au travers de ministères dont la base parlementaire se restreignait progressivement, le fascisme fut forcé de laisser subsister les partis et organisations prolétariennes et antifascistes, en même temps qu'il manœuvrera continuellement pour garder au gouvernement des représentants libéraux et catholiques.

L'opposition brutale du fascisme aux autres forces bourgeoises, opposition qui prendra ses formes extrêmes lors de la proclamation des lois exceptionnelles, a donné vie à toute une idéologie qui s'est surtout développée dans les milieux de l'émigration. La thèse fondamentale était la suivante : la communauté d'intérêts politiques devait déterminer un front commun d'opposition et de lutte contre le fascisme; l'objectif à présenter dans la situation italienne était celui d'abattre le gouvernement fasciste, après quoi chaque participant au bloc aurait repris sa liberté d'action. Au fond il n'y avait rien de bien nouveau en tout cela, ce qui changeait seulement c'est que la signification de tous ces mots prenaient dans la situation terrible de l'Italie un sens plus aigu et rendait aussi la position communiste extrêmement plus difficile à défendre, surtout à l'étranger. La vieille divergence entre réformistes et révolutionnaires se représentait mais dans une situation où l'Etat et le capitalisme étaient obligés d'abandonner leur position primitive d'appui aux revendications ouvrières, pour proclamer une opposition violente à toute manifestation de vie de la classe ouvrière. Avant il s'agissait de s'appuyer sur les forces démocratiques et libérales dans le but d'obtenir des réformes; maintenant par contre il fallait faire appel à ces mêmes forces afin d'obtenir leur appui pour la restitution des garanties,

contenues dans un Statut signé par le roi (et toujours en vigueur malgré le fascisme) permettant l'exercice des « libertés publiques ». Maintenant comme avant, le prolétariat se trouvait dans l'obligation d'assigner à ses mouvements des objectifs qui n'ont aucun rapport avec son programme et par cela même avec les intérêts de sa défense quotidienne aussi bien que ceux de sa libération de classe. La thèse de l'« antifascisme » pouvait se prévaloir des apparences de la situation italienne, apparences qui prenaient un relief particulier à cause des brimades dont ces mêmes antifascistes étaient l'objet de la part des fascistes, ce qui ne pouvait manquer d'influencer certaines couches de la classe ouvrière, surtout — nous le répétons — à l'étranger. Mais une analyse de la situation italienne dépassant la vision superficielle des événements permet facilement de comprendre qu'une telle position antifasciste n'est en définitive que le complément de la position fasciste: les deux ne peuvent que confluer vers les intérêts de la même classe capitaliste.

Les communistes n'ont pas à résoudre un problème dont ils choisiraient les éléments pour les disposer vers une lutte pouvant conduire au triomphe de la classe ouvrière. Ils agissent en une situation historique donnée et doivent arriver à déterminer vers quel chemin s'orienter et peut s'orienter la classe ouvrière. Pour ce qui concerne les lois exceptionnelles, il ne pouvait donc être question d'établir un front de lutte en fonction de la position adoptée par certains mouvements anti-prolétariens, mais de soulever un plan de bataille basé sur des positions capables de menacer et détruire l'ennemi. L'analyse de la position détenue précédemment par les antifascistes ne suffisait évidemment pas, particulièrement en ce qui concerne l'agitation à mener parmi les masses lesquelles étaient poussées par les nouveaux événements à oublier le rôle d'auxiliaires du fascisme que ceux-ci avaient détenu lors du déchaînement de leur mouvement et de leur entrée au gouvernement. Il fallait aussi, au travers d'une critique approfondie des nouvelles positions que les « antifascistes » défendaient, démontrer qu'ils se trouvaient sur un terrain qui, loin de menacer l'armature fasciste de la société capitaliste, en assurait la sauvegarde en face du prolétariat.

Immédiatement après la proclamation des lois

exceptionnelles, les Etats-majors des partis interdits se transférèrent à l'étranger où, sous l'initiative de la social-démocratie la « Concentrazione antifascista » fut fondée. Y adhérèrent toutes les formations politiques en dehors du parti communiste et de la droite libérale. Ces deux tendances, bien qu'étrangères à la Concentration, au point de vue organisationnel, se rattachaient cependant indirectement à elle. La droite exigeait l'adoption d'un programme se revendiquant surtout de la Constitution; les changements à la structure de l'Etat devant être obtenus au travers de la reconstruction du mécanisme parlementaire. La Concentration, par contre, avait inscrit à son programme la lutte pour l'Assemblée Constituante. Les centristes de leur côté dirigeaient le parti vers la constitution d'un autre type de « Concentration » comprenant exclusivement les partis socialiste, maximaliste et républicain. L'opposition ne se manifestait pas tant sur le programme au sujet duquel on était d'accord — les centristes se proclamaient les véritables défenseurs de l'Assemblée Constituante — mais sur l'exclusive à prononcer à l'égard des forces se trouvant à la droite de la social-démocratie. Il y avait une liaison entre le parti et la « Concentration », cela est prouvé par la manœuvre que le centrisme développa au sein de cette dernière en se basant sur des minorités maximalistes et républicaines. Ces dernières éditaient à ce moment le « Corriere degli Italiani » qui s'avéra, plus tard, être un organe de la police italienne. Pour ce qui concerne le centrisme, les thèses qu'il défendit à cette époque sont celles de la droite; Tasca était le véritable chef du parti et à l'Exécutif Elargi de janvier 1927 de l'I. C., il parvint à faire adopter une résolution où à la place du drapeau de la révolution italienne on hissait celui de la lutte pour « le pain et la liberté ». A cette époque notre courant revendiqua les positions — toujours défendues par nous — se basant sur le maintien intégral de la revendication de la dictature du prolétariat comme étant le seul terme pouvant embrasser les luttes du prolétariat italien. Notre courant demandait aussi l'établissement immédiat d'un front unique syndical en vue de la défense des revendications immédiates des ouvriers. Au point de vue concret, s'il est vrai qu'immédiatement la lutte pour la dictature n'était pas possible, il est vrai aussi que la lutte pour la Constituante l'était aussi peu. Il s'agissait ainsi d'assigner une direction au mouvement italien, ce qui n'était possible qu'après avoir établi la tendance de ce dernier. Mais alors qu'au travers de la Constituante on faussait toute la signification de la situation en Italie, au travers de la dictature du prolétariat on pouvait mobiliser les seules forces capables d'attaquer

les bases mêmes du régime et donc aussi son organisation fasciste. Les promoteurs de la Constituante insistaient surtout sur la nécessité préjudicielle de modifier d'abord le gouvernement pour pouvoir passer ensuite à la défense des intérêts immédiats des ouvriers : à l'égard de notre courant ils pouvaient donc faire figure d'intransigeants et d'extrémistes. Mais la négligence affichée envers les revendications immédiates des ouvriers n'était pas occasionnelle. En effet, ainsi que nous l'avons vu, la nécessité historique du fascisme ressort d'une situation qui donne aux luttes immédiates une orientation directement révolutionnaire. Les caractéristiques de l'évolution du capitalisme italien arrivant au pouvoir lorsque les grandes puissances s'étaient déjà formées et s'étaient partagés les empires coloniaux, l'extrême pauvreté en matières premières, le développement industriel se concentrant dans le Nord seulement, l'entrée tardive en guerre à cause d'une position de deuxième ordre dans la formation des constellations, les transformations volcaniques de l'économie s'industrialisant au travers de la guerre, enfin la position de parent pauvre qui fut donnée à l'Italie lors du partage de Versailles : voilà les éléments qui engendreront le déchaînement des mouvements extrêmes de la part du prolétariat aussi bien que de la bourgeoisie. Les lois exceptionnelles ne feront donc que consacrer, dans l'intérêt du capitalisme, une situation qui ne permet plus une manœuvre démocratique de la part de la bourgeoisie, et ne permet non plus la moindre lutte revendicative de la classe ouvrière. L'interdiction des partis libéraux, démocratiques, etc... ne s'explique point par l'apparition d'une incompatibilité soudaine entre eux et le capitalisme, mais par bien d'autres motifs. Laisser subsister la liberté de presse, de réunion et d'organisation, signifiait aussi permettre aux ouvriers de maintenir leurs organisations. Limiter l'interdiction au parti communiste sous prétexte que celui-ci s'assigne pour but la destruction de la Constitution et l'Etat, signifiait permettre toutefois aux ouvriers de maintenir leurs organisations syndicales au travers desquelles le prolétariat aurait pu continuer son œuvre de construction de son parti de classe. Mais ainsi que nous l'avons prouvé la situation ne permettait pas au capitalisme de laisser subsister la moindre possibilité de lutte aux ouvriers : le maintien de son pouvoir était au prix d'un anéantissement total de la classe ouvrière. L'interdiction des partis bourgeois d'opposition au fascisme dépendit du fait que leur maintien signifiait la faculté pour la classe ouvrière de défendre au moins ses intérêts immédiats. Ainsi seuls des critères de classe peuvent expliquer les lois exceptionnelles.